

Saint Ouen Marchefroy. Conseil Municipal du vendredi 11 septembre 2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu le 11 septembre deux mil quinze à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence du Maire, Philippe DUMAS. Sont Présents : Isabelle BERARD, Christine LEFRANCOIS, Aline HARDEMAN, FRANCOIS Thierry, Gérard LESUEUR, SIMON Marc

Absents excusés : Gérald SAVAL pouvoir Aline HARDEMAN, FORT François pouvoir Christine LEFRANCOIS, PAIN Jacques pouvoir Isabelle BERARD, Jean Dominique CLEMENT pouvoir Marc SIMON

Secrétaire de séance : Isabelle BERARD

Date de convocation : le 26 juillet 2015

. Fonds d'aide aux jeunes

Le Conseil Général nous propose de participer au fonds d'aide aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle. En 2014 ce fonds a aidé 402 jeunes euréliens par des aides alimentaires, à la mobilité ou à la formation et comptabilise au total 865 aides accordées.

Le Conseil Municipal considérant qu'il participe au sein de la commune à plusieurs actions d'insertion sociale :

- **Décide à l'unanimité ne pas participer à ce fonds.**

. Fonds de solidarité pour le logement

Le Conseil Général propose de participer au fonds de solidarité pour le logement. Ce fonds s'adresse aux personnes ou aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir. En 2014, 1675 ménages euréliens ont bénéficié du FSL.

Pour les bailleurs de logements sociaux, le comité de pilotage a fixé une participation de 3 € par logement. La commune étant bailleur de 04 logements sociaux, la participation sera de 12 €

Ainsi, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal **approuvent la participation de 12 €.**

. Syndicat de regroupement pédagogique des bords de vesgre

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Notre regroupement est toujours constitué de huit classes (3 classes maternelles à Rouvres et 5 classes élémentaires à Berchères sur Vesgres).

Des travaux de maintenance courante et de réparation ont été effectués dans les écoles pendant la période des vacances par des entreprises et des employés communaux. Saint Ouen Marchefroy a pris sa part et l'intervention de nos employés à l'école de Rouvres a été très appréciée.

Les nouveaux rythmes scolaires sont en place depuis la rentrée de septembre 2013. Les enfants peuvent effectuer des activités périscolaires organisées par le SIRP avec des salariés du regroupement ou des bénévoles (Ping-pong, cuisine, magie, lecture, contes mythologiques, peinture, activités manuelles, jeux de société...).

Une nouveauté pour cette rentrée, pour améliorer le niveau d'anglais des élèves, le SIRP finance cette année une intervenante de langue maternelle anglaise pendant 3 h00 par semaine dans les classes de CM1 et CM2.

En avril 2015, sur la base du nombre d'élèves prévus, l'inspection académique avait annoncé une fermeture de classe à l'école de Rouvres. En juin compte tenu des inscriptions effectives, l'inspection académique est revenue sur sa décision et a décidé de maintenir le nombre de classe. Pour éviter cette situation qui a créé beaucoup de perturbations en fin d'année scolaire et pour la mise en place de la rentrée scolaire, nous demandons aux familles

d'informer la mairie sur leur souhait d'inscription de leur enfant. Cette information peut s'effectuer à tout moment par mail, téléphone... les inscriptions officielles se déroulent au cours du second trimestre de chaque année.

. Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales pour 2015 afin de favoriser la participation des citoyens aux élections régionales.

Les citoyens en âge de voter pourront ainsi déposer une demande d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015 et voter pour les prochaines élections régionales. Ainsi toute demande d'inscription déposée entre le 01 janvier et le 30 septembre 2015 fera l'objet d'une révision des listes électorales applicable aux élections régionales de décembre 2015.

. 14 juillet

Le Conseil Municipal remercie l'amicale de Saint Ouen Marchefroy et tous les bénévoles dont le travail a permis de passer une agréable journée et de nous retrouver le soir autour d'une grande table.

Un grand merci aux nombreux habitants qui ont répondu au formulaire permettant de s'inscrire au repas. Ceci a permis de gérer aux mieux les intérêts de la commune en dépensant juste ce qu'il fallait.

. Délibération

Le conseil Municipal a décidé à l'unanimité de créer un emploi d'adjoint technique à raison de 35 heures/semaine

La séance est levée à 22h30
DUMAS Philippe

. Horaires d'ouverture de la Mairie.

Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :

Lundi : 10 h – 13 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h

Tél / Fax : 02 37 82 04 53

Courrier électronique: mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr

Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>

Médiathèque de Berchères sur Vesgre :

Lundi : 17h- 19h

Mercredi : 16h – 19h

Samedi : 10h30 – 12h30 / 17h – 19h

Tel : 02 37 65 98 92